L'ART D'ECRIRE AUSSI VITE QU'ON PARLE, OU LA TACHYGRAPHIE FRANÇAISE, ...

Jean Félicité Coulon de Thévenot

AVANT-PROPOS.

LORSQUE je fus envoyé par le gouvernement en 1786 à l'académie des ſciences de Paris, cette ſavante ſociéte décida que le rapport qui lui fut fait de mon ſyſteme d'écrire, me ſeroit communiqué, afin de me mettre à meme de le porter à ſa perfection. La premiére opération des commiſſaires fut de comparer mon ouvrage avec ceux qui avoient deja été publiés ſur la Tachygraphie. Deux ſiécles d'experience & de pratique ſembloient faire croire que les anglois avoient porté l'art d'ecrire auſſi vîte qu'on parle au maximum de la perfection : ne tenant point a mes idées, ne cherchant que le mieux, j'etudiois avec la plus grande attention leurs méthodes, il y en avoit un tres grand nombre, qui toutes s'accordoient à ſupprimer les voyelles.

Comme il ne ſuffit pas d'écrire rapidement, & qu'il faut non ſeulement relire ſa propre écriture, mais encore celle des autres, je ne tardois pas à rejetter un ſyſtéme qui préſentoit autant d'arbitraire que d'equivoque.

Arbitraire, en ce que les ſignes ne peignent point exactement les ſons, & que chaque mot offre une énigme qui exige du lecteur beaucoup d'intelligence pour la deviner.

Equivoque, en ce que malgré cette intelligence, on ne peut trouver le veritable ſens de la phraſe,

comme il eſt facile de le voir dans cet exemple:

dn. m. clt. ſignifient *donnez ma culotte*, *donnez ma calotte*, *donne ma culotte*, *dans ma culotte.*

Un autre inconvénient, c'eſt qu'on ne peut écrire correctement les noms propres, ceux de villes, de lieux, les mots techniques de ſciences. Au lycée des arts, les éleves de Bertin ne trouvèrent dans l'aſſemblage de ces trois lettres *vln* que *flan*, *flon*, *filou*, *folin*, *violon*, *volons*, *vilain*, & jamais le nom propre de la perſonne qui s'appele Velaine; il en fut de même du mot *huiſſier*, dont ils firent le verbe *hauſſer*.

Feutry fit paroître en 1775 ſon manuel tironien ou recueil d'abbréviations ſur tous les mots de la langue, ſon but n'étoit pas d'écrire auſſi vite qu'on parle, d'abreger les faſtidieuſes opérations de tranſcrire: il fut manqué, parce qu'ayant adapté à notre langue le ſyſtême de la tachygraphie angloiſe, il en a conſervé tout l'arbitraire. Cependant Feutry n'employe que les lettres ordinaires, ce qui me fournit la conſéquence bien naturelle que ſi des ſignes, auxquels nous ſommes familiariſés dès notre plus tendre enfance, n'offrent qu'une lecture pénible & équivoque, à plus forte raiſon des caractères nouveaux, qui ſe confondant entr'eux par leurs ligatures fatiguent à la fois & l'eſprit & la vue.

L'académie des ſciences, frappée de mes obſervations, ne balança pas à déclarer que ma méthode étoit ſupérieure à celle des anglois, qu'elle lui donnoit ſon approbation, & que je méritois la protection du gouvernement. *Hiſtoire de l'académie des ſciences, année 1787.*

En 1792, le citoyen Bertin fit paroître la tra-

duction d'un ouvrage anglois, rédigé par Samuel Taylor, auquel il donne très-gratuitement l'honneur de l'invention & une réputation qu'il ne fait que partager avec d'autres tachygraphes anglois, tels que Gurny, David, Mitchell, &c.

Taylor n'eſt point l'inventeur de ce genre d'écrire, il n'a fait que copier les tachygraphes anglois qui l'ont precédés, comme il eſt aiſé de s'en convaincre en comparant ſon alphabet avec celui de Byrom, que je donne à la fin de cet ouvrage.

Le traité de Byrom parut en 1764, celui de Taylor en 1788 : tous deux employent les mêmes ſignes, les mêmes combinaiſons, tous deux ſupprimment les voyelles. Il y a donc autant d'abſurdité de dire que Taylor eſt l'inventeur de la tachygraphie, que de dire que Roland, Paillaſſon, Bedigis, Roſſignol, & autres maîtres écrivains, ont imaginé l'ecriture, parce qu'ils ont fait graver des traités ſur cet art.

Le citoyen Bertin, pour faire penſer que la methode, dont il donne la traduction, eſt plus brève que la mienne, a mis à la fin de ſon ouvrage une table de comparaiſon, il a choiſi pour cela les mots qui ſe trouvent par hazard les plus longs en tachygraphie

En préſentant cette table, il n'a pas dit un mot de la difference qui ſe trouvoit entre les deux méthodes. C'eſt donc pour reparer cette négligence de ſa part, que je donne ici l'explication de ſon alphabet : ſa comparaiſon d'ailleurs étoit de mauvaiſe foi ; car ce n'étoit pas ſur des mots détachés, mais bien ſur des phraſes qu'il devoit la faire ; alors on eut vu que ſi quelques mots tachygraphiques paroiſſent plus longs que ceux écrits en ſtenogra-

phie, il en eſt auſſi de plus courts; on eut remarqué que les formes tachygraphiques peuvent être alterees, ſans jamais ceſſer d'etre reconnues, qu'elles ſont regulieres, flattent la vue & ne la déchirent pas comme ceux de la ſténographie

Au ſurplus, le citoyen Bertin n'a jamais juſtifie par lui-meme la rapidité de ſon écriture, à l'école normale, trois de ſes élèves étoient obligés de ſe partager un diſcours, un quatrième etoit chargé d'ecrire les noms Je ſuis un peu affligé de l'ouie, cependant j'ai copié ſeul, à l'école centrale des travaux publics, pluſieurs diſcours des profeſſeurs, on en trouvera un ſur la phyſique, écrit en tachygraphie, à la fin de ce livre.

Mais en ſuppoſant que la ſténographie fût plus brève que la tachygraphie, elle ne peut être auſſi rapide dans l'execution, à moins qu'on ne paſſe pluſieurs années pour en acquerir l'habitude. En Angleterre, où l'on fait un très-grand uſage de cet art, il faut au moins dix ans pour former un bon ſtenographe, encore, au bout de ce temps, ne ſait-il pas lire couramment, & l'on trouve ſouvent, dans les gazettes angloiſes, qu'on ne peut rendre compte des débats de la chambre des communes, parce que les écrivains n'ont pu encore déchiffrer leur écriture.

Il ſembleroit, au premier appercu, qu'une méthode n'étant pas plus longue que l'autre, on devroit l'ecrire avec autant de rapidité, mais le méchaniſme de la ſténogtaphie, malgre ſa ſimplicité, en eſt la principale cauſe, il faut contrarier ſes premieres habitudes, ecrire autrement qu'on ne parle, diſſequer chaque mot, ne deſigner que les conſonnes, ſupprimer les voyelles ou ne les remplacer que dans

certaines occaſions par des ſignes arbitraires : ceci exige une tenſion d'eſprit très-fatigante.

Joignez à cela que la circonſcription de chaque caractère ne laiſſe aucune liberté, qu'il faut écrire des doigts, que les angles, dont cette écriture eſt ſurchargée, arrêtent la main ; ſi on ne les marque pas exactement, on riſque de faire tout autre ſigne. Les jonctions de sr, tf, tv, ft, vt, pv, pf, en fourniſſent des exemples répétés, le mot dénaturé devient indéchiffrable, & ſi on n'a pas la précaution de traduire tout de ſuite en écriture vulgaire ce qu'on a écrit ſelon cette méthode, on court le riſque de ne jamais ſe retrouver : j'en appele au témoignage de ceux qui ont abandonné la ſténographie, parce qu'on pouvoit leur appliquer le proverbe que la trivialité ne me permet pas de répéter.

Le citoyen Bertin eſt ſi bien convaincu de ce que je viens de dire, qu'il en fait lui-même l'aveu, page 84 de ſon ouvrage. Je crois devoir rapporter ce paragraphe :

« Nous avons ſigné tous les exemplaires de cet » ouvrage ; mais de peur que cette précaution & » la protection de la loi ne ſoient un frein in- » ſuffiſant contre la fraude, nous prévenons nos » lecteurs que ces ſortes d'écrits ſont de nature à » ne pouvoir être contrefaits | *nous pouvons en* » *juger par les ſoins & la peine que nous nous* » *ſommes donnés pour la correction des planches,* » *quoique nous fuſſions néceſſairement très-fami-* » *liers avec les principes qu'elles préſentent. Un* » *point, une cedille tranſpoſés, un caractère* » *plus ou moins prononcé, un eſpace trop ſer-* » *ſerré ou trop étendu dans les exemples cités à*

» *l'appui des règles, jettent l'étudiant dans toutes* » *sortes d'erreurs, lui font perdre patience & le* » *privent sans retour du fruit de son travail.* »

L'art d'écrire avec célérité présente une utilité si réelle, qu'on ne peut douter qu'il ne devienne par la suite une partie obligée de l'éducation; dès qu'on aura une méthode infaillible, on pourra sans inconvénient en faire usage dans les tribunaux, pour recueillir les dépositions & les débats. Mais pourroit-on confier, dans ce cas, la fortune, l'honneur & peut-être la vie des citoyens, à des signes aussi arbitraires que ceux que présentent la méthode du citoyen Bertin? Justi en fut obligé, par sa loi *Tanta nos*, d'abolir l'emploi des notes tironiennes dans les actes publics, parce que l'erreur ou la négligence dans le caractère leur faisoit donner une signification différente.

Je suis loin de penser que ma méthode soit portée à sa dernière perfection, mais je puis dire avec assurance qu'il est difficile d'en trouver une plus simple, plus complette & plus lisible. Depuis l'âge de douze ans, je me suis livré à cette recherche, j'ai composé plus de vingt méthodes, je me suis entouré de toutes les lumières & de toutes les connoissances que j'ai pu me procurer; j'ai pour moi une expérience de trente ans & un très-grand nombre d'élèves; je suis enfin le créateur de mon art, & le citoyen Bertin n'a fait qu'une traduction.

C'est peut-être lui donner plus d'importance qu'elle ne vaut, que de parler de la sténographie, qui sera avant peu tout-à-fait oubliée, mais l'art d'écrire avec célérité est un nouveau, ses vrais principes sont inconnus, il faut donc aller au-devant des erreurs pour les détruire. D'ailleurs le citoyen

Digitized by Google

Bertin a cherché à faire une comparaiſon très-infidieuſe de ſa méthode avec la mienne, il ne doit pas trouver mauvais que j'en faſſe une à mon tour plus exacte, je ne fais que repeter ce que j'ai dit à l'académie des ſciences, quatre ans avant qu'il ne fit paroître ſa traduction, & comme j'ai avancé que Taylor n'etoit point l'inventeur de la ſténographie, que ſon ſyſtême étoit illiſible, incomplet, équivoque, je ne puis le démontrer que par des exemples.

Mais pour prouver en dernière analyſe combien la ſténographie eſt loin d'atteindre le but que le public a droit d'en attendre, il ſuffit ſeulement de dicter au citoyen Bertin, qui doit être très-verſé dans ſa méthode, une ſuite de mots qui n'auront point de liaiſon entr'eux, des termes techniques, des noms pris au hazard dans un dictionnaire, & l'on ſe convaincra, par la maniere dont il les rendra, de la nullité de ſon ſyſteme. L'ecriture eſt l'image de la penſée, les ſignes qui la repréſentent, ne doivent recevoir aucune interprétation, ils doivent peindre même iſolément l'objet que l'on veut décrire.

Explication de la Tachygraphie angloiſe, laquelle peut s'adapter à la méthode de Taylor.

Les principes de ce genre d'ecrire ſont, 1°. de n'avoir aucun égard à l'ortographe, & d'écrire comme on prononce. 2°. De ſupprimer les voyelles ou de les déſigner dans certains cas par des points. 3°. De lier les ſignes entr'eux, enſorte que trois ou quatre ne préſentent qu'un caractère. 4°. D'indiquer par un ſigne les prépoſitions, adverbes & terminaiſons les plus communes de la langue angloiſe. 5°. Un dictionnaire pour les mots & expreſſions qui reviennent le plus fréquemment.

L'alphabet de Byrom ſe trouve au N°. 1.

Le N°. 2 de la même planche indique la manière de lier enſemble les conſonnes; ainſi dans bl, cr, on reconnoîtra l'*l* joint au *b*, l'*r* à la chûte du c.

Un point placé avant le ſigne indique une des cinq voyelles, ſa poſition en fait connoître le ſon, N°. 3 & 4.

Le N°. 5 indique les terminaiſons les plus communes de la langue angloiſe, & le N°. 6 les prepoſitions

Le N°. 8 de la ſeconde planche préſente un exemple de cette méthode en angloiſ.

L'explication de l'alphabet de Byrom eſt la même que pour celui de Taylor, juſqu'au N° 5. En les comparant, on verra que tous les deux ont les mêmes caractères, Taylor en a tranſpoſé quelques-uns ſeulement, mais il n'a rien changé à l'*m*, l'*u*, l'*r*, l'*s*, le *t*.

Je préviens que j'ai emprunté, pour exemple de comparaiſon de la ſtenographie avec la tachygraphie, la planche 7 de la traduction du citoyen Bertin; mais au lieu d'écrire toutes les lettres, je n'ai exprimé que celles qui ſont réellement écrites en ſtenographie. Le point placé avant le mot déſigne une voyelle, & comme les finales ont des ſignifications différentes, je les ai déſignés par un chiffre qui indique la ligne où ſe trouve cette finale dans la table des terminaiſons, page 12, pour que le lecteur puiſſe lui-même en faire l'application.

Le même exemple eſt répété en tachygraphie, à la page ſuivante.

Planche 7 de l'ouvrage du citoyen Bertin.

s8 l rchs pv6 slm n dnr n sxm
sn ls mrtr6 ntr .nv8 m6 psql nn 6
rn s fst q s3 l g n6 d qn merbl
.rtfc prldstngr d l fl vy, cm ls mnd8
d dscrs fitrs n l ft p lngr .sst9 l
ft lr lmn dn mnsngn n6 nssr rnpl.
tt n4 bsns tn l sns .vl9 t n prcr n f6
prptl d lmgns prm6 .ncr dgmntr l jsnss
m6 s6 n ft9 pr l rch d psd tt s ql 7
l ſpl8 s nbls .m8 d ldr 7 .tr .rx d
cntnplr s cfrs dntndr chntr s lngss t d
scrr l hnt5 .npsns d plt5.

Planche 8 du même.

l 6 srtns .gsts q mtr6 l f5 7 n mt
pr fr c3 n f.

Le même exemple ſelon la Tachygraphie du citoyen Coulon.

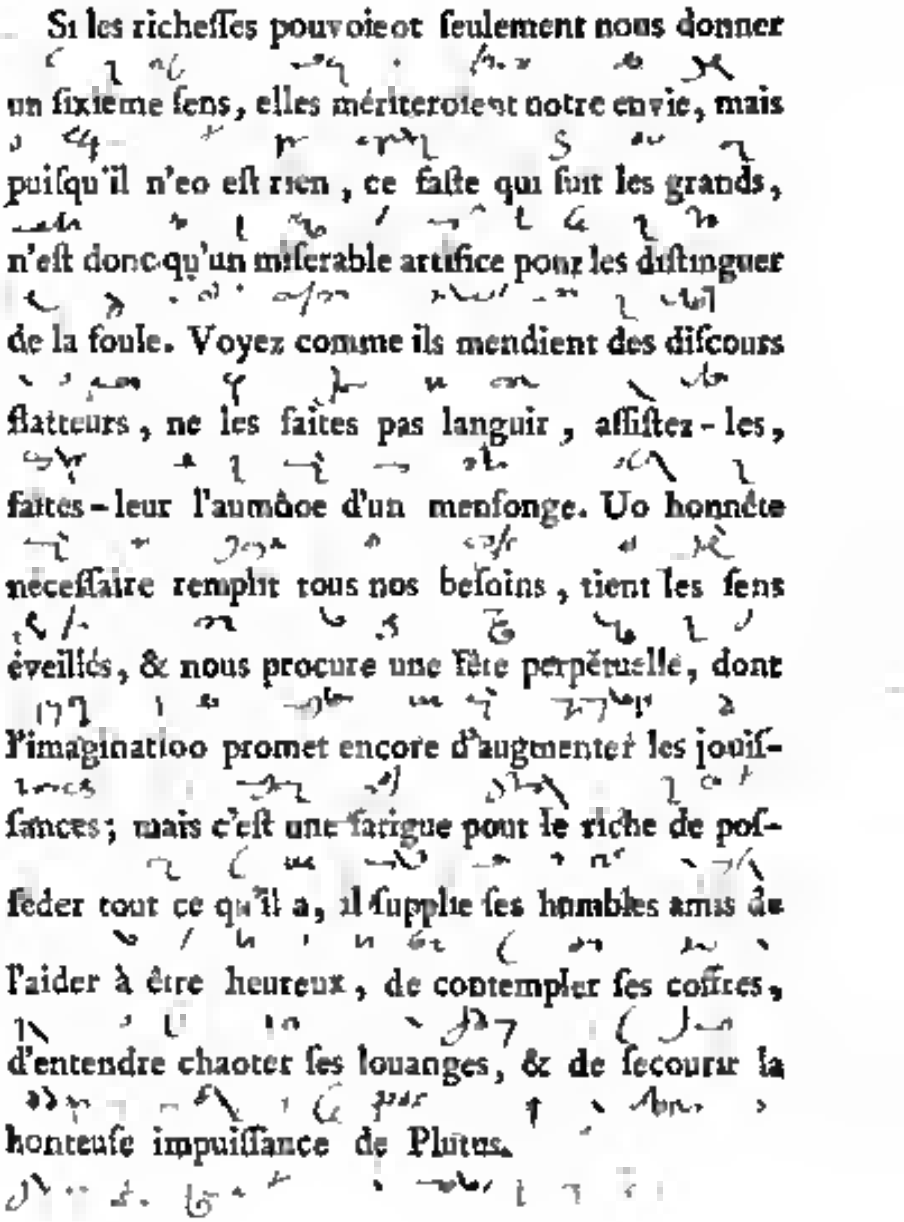

Si les richeſſes pouvoient ſeulement nous donner un ſixieme ſens, elles mériteroient notre envie, mais puiſqu'il n'en eſt rien, ce faſte qui ſont les grands, n'eſt donc qu'un miſerable artifice pour les diſtinguer de la foule. Voyez comme ils mendient des diſcours flatteurs, ne les faites pas languir, aſſiſtez-les, faites-leur l'aumône d'un menſonge. Un honnête néceſſaire remplit tous nos beſoins, tient les ſens éveillés, & nous procure une fête perpétuelle, dont l'imagination promet encore d'augmenter les jouiſſances; mais c'eſt une fatigue pour le riche de poſſeder tout ce qu'il a, il ſupplie ſes humbles amis de l'aider à être heureux, de contempler ſes coffres, d'entendre chanter ſes louanges, & de ſecourir la honteuſe impuiſſance de Plutus.

L'ART D'ECRIRE

AUSSI VITE QU'ON PARLE,

OU LA

TACHYGRAPHIE FRANÇAISE,

DÉGAGEE DE TOUTE EQUIVOQUE.

AVANT d'entrer dans l'explication de cette Méthode, il eſt néceſſaire d'établir les principes qui, ſelon moi, conſtituent une bonne Tachygraphie.

1°. Il faut conſidérer que la main peut faire autant de mouvemens que la bouche articule de ſons.

2°. Que ces mouvemens peuvent ſe figurer ſur le papier.

3°. Que les mouvemens figurés pouvant ſe varier à l'infini, chacune des différences indiquera le ſon articulé.

La poſſibilité phyſique d'écrire auſſi vîte qu'on parle une fois établie, il ne reſtera plus qu'à en déterminer les moyens.

Ces moyens ſont :

1°. Que les ſignes ſoient ſimples & faciles à tracer.

2°. Qu'ils puiſſent ſe lier entr'eux, ſans que cette liaiſon en altère la forme.

3°. De conſulter les mouvemens des doigts, combiner les écarts de la main, lorſqu'elle court ſur le papier, diſtinguer les traits les plus faciles, & ne pas s'arrêter à telle forme de caracteres qui, ſimple en apparence, n'en eſt pas moins compliquée dans l'exécution.

4°. Que tous ſignes & abbréviations arbitraires ſoient exclus de la Tachygraphie.

A ces règles générales, il s'en joint de particulieres, leſquelles ont rapport aux mouvemens des doigts, de la main, du bras & de l'avant-bras. Cette théorie pratique eſt du reſſort de l'écrivain : cependant l'auteur d'une Tachygraphie doit éviter, dans la forme des ſignes, la contrariété des mouvemens, les plains de ſa plume ne doivent jamais ſe croiſer; la jonction d'une ligne avec une autre ligne doit ſe faire de ſuite.

J'ai obſervé que les quarrés convenoient peu à cette écriture, parce que la main, en allant vîte, alteroit ſenſiblement leur forme par l'arrondiſſement des angles, ce qui pourroit leur donner de la reſſemblance avec d'autres caracteres.

Si je parle de ces règles, ce n'eſt pas que ceux

qui voudront faire uſage de la Tachygraphie ſoient obligés de les connoître, mais c'eſt pour que celui qui voudroit en compoſer une, applique d'avance à cet art tous les avantages que l'expérience a donné à l'ecriture ordinaire.

Les caractères une fois déterminés, il ne s'agira plus que d'en former l'Alphabet Tachygraphique.

DE L'ALPHABET.

L'ALPHABET Tachygraphique eſt compoſé de douze voyelles & de dix-neuf conſonnes.

Les voyelles ſont rangées ici ſelon l'ordre de la prononciation, avec les caractères qui les repréſentent. *Voyez le* N°. 1.

e	in	on
a	é	ou
an	it	u
ai	o	un

On obſervera que les ſons analogues, comme *a*, *an*, *ai*, *in*, *o*, *on*, conſervant le même caractère, une legère modification ſuffira pour les diſtinguer.

Trois diphtongues, qui reviennent très ſouvent, s'écriront ainſi qu'il ſuit :

oi	ui	oui

Je n'ai point cru devoir créer des ſignes particuliers pour les autres diphtongues ; je me ſuis

contenté de répéter le ſigne de la voyelle, telle que *ia*, que je compoſe de l'*i* & de l'*a*.

ie, ieu	ié	ian	uon
ia	ii, yu	oin	uo
ian	io	ouai	
iai	ion	oua	
ien	iou	ouan	

Les conſonnes ſont diviſées en

Labiales,		*Linguales*,	
b	p	l	r
v	f	ll *ou* l *mouillée*.	
m		n	gn
Dentales,		*Palatales*,	
d	t	j	ch
Gutturales,		*Nazales*,	
g	ckq	z	s

Chacune de ces conſonnes ſera repréſentée par le caractère placé à côté d'elle.

Mais comme cette diviſion pourroit induire en erreur, il eſt eſſentiel de remarquer que les conſonnes d'un même organe ſont partagées, en foibles & fortes, comme *bp*, *vf*, *dt*, &c.

Ainſi, en allongeant, par exemple, le trait du *s*,

qui eſt une labiale foible, on aura écrit ſon analogue rude P, en élevant au-deſſus du corps intérieur de l'ecriture, la dentale douce D, on écrira la dentale forte T. *Voyez le* N° 2.

Cette diviſion, en réduiſant de moitié le nombre des caractères, a l'avantage de peindre, ſans équivoque, les differentes organes de la prononciation & les variations de chacun de ces organes.

Je n'ai point de caractères pour deſigner l'H. J'écris ſeulement la voyelle ſuivante. Si c'eſt un H aſpiré, je mets ſous la voyelle un point, pour marquer cette aſpiration.

Les doubles & triples conſonnes ne ſont pas auſſi multipliés en français que dans les autres langues, auſſi ne me ſuis-je attaché qu'à celles qui reviennent le plus ſouvent ? Je n'ai pas beſoin, pour cela, de nouveaux caractères, il ſuffira de les repeter, comme BR, que l'on écrira d'abord par le B, auquel on reunira l'R : je les joints toutes ici pour, en faciliter davantage la pratique.

bl	bt	cr	lt	x *ou* ks
pl	pr	dt	ct	x final.
fl	vr	tr	sm	
gl	fr	st	sp	
cl	gr	str	ps	

Je viens de déterminer le nombre & la forme des ſignes tachygraphiques, il me reſte maintenant à en faire connoître les combinaiſons

Des Syllabes.

J'ai établi que le temps qu'on étoit à prononcer une syllabe, étoit celui qu'il falloit pour en tracer le signe.

Or, une syllabe peut être composée :

1°. D'une voyelle simple, comme :

a,) an,) at, (in)

2°. De deux ou trois voyelles, lesquelles se prononcent d'une seule émission de voix, comme

oi,) ui,) ian,) oin,)

3°. D'une consonne & d'une voyelle, comme :

ba,) be,) bi,) bo,) bu,)

4°. D'une voyelle & d'une consonne, comme :

ab) eb) ib)

5°. De doubles & triples consonnes, devant ou après les voyelles, comme :

bla) blai) able) icle)

blan) blin) ible) aste)

Quoique le genre d'écrire que je propose soit très-simple, & qu'une explication succinte suffise pour en indiquer la marche, cependant, pour ne laisser aucun doute dans l'esprit de ceux qui étudieront cette méthode, je vais entrer dans un détail très-circonstancié de chacune de ces espèces de syllabes, de leur prononciation & de la manière de les écrire tachygraphiquement.

1°. *Syllabes compoſées d'une voyelle.*

Toutes les langues ſont compoſées de huit voyelles, *a*, *é*, *ai*, *o*, *u*, *au*, *eu*, *e*; les français en ont quatre de plus. *an*, *in*, *on*, *un*.

J'ai dit plus haut que ces douze voyelles étoient figurées par les ſignes du N°. 1, conſéquemment, toutes les fois qu'une de ces voyelles formera une ſyllabe, on l'écrira par le caractere qui lui eſt conſacre. *Exemple*.

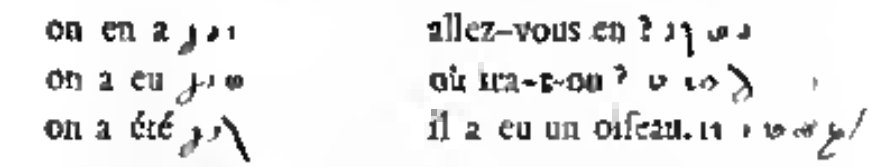

Les voyelles ſont brèves ou longues; ces dernières ſeront diſtinguées par un point au-deſſous du caractère :

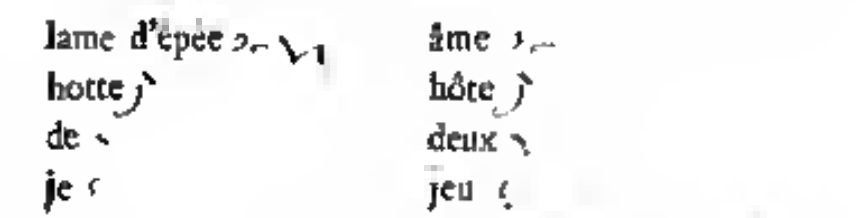

L'ortographe de la langue françaiſe eſt très-variée; un ſon ſimple eſt ſouvent repréſenté par deux ou trois voyelles.

Comme cet aſſemblage, appelé par les grammairiens *voyelles compoſées*, ne peut avoir lieu dans une ecriture fondée ſur le néographiſme, je preſente, dans la table N°. 4, les diverſes manières d'écrire le même ſon, en obſervant qu'elles ſe reduiſent à

une ſeule pour la Tachygraphie. ainſi, *an*, *em*, *en*, *aon*, &c., ſeront toujours figurés par le ſigne *an*.

2°. *Diphtongues ou Syllabes compoſées de pluſieurs voyelles.*

Si l'aſſemblage de pluſieurs voyelles ne forme qu'une ſeule ſyllabe, en conſervant le ſon des différentes voyelles, on donne à cette réunion le nom de diphtongue.

Elles s'écriront toujours tachygraphiquement par deux figures du N°. 1 = dans *za*, par exemple, on écrira d'abord un *z*, auquel on ajoutera le caractère de l'*a*.

J'ai expliqué ſuffiſamment, au commencement de cet ouvrage, à l'article des voyelles, la manière dont les diphtongues doivent s'écrire.

Dans les premières méthodes que j'ai compoſées ſur l'art d'écrire auſſi vîte qu'on parle, j'avois indiqué ces diphtongues par des ſignes particuliers qui paroiſſoient très-courts; mais l'expérience m'ayant convaincu qu'ils nuiſoient à la célérité, & qu'on avoit plutôt fait d'écrire trois ou quatre caractères, dont l'habitude diſpenſoit de toute réflexion, que celui deſtiné à remplacer cet aſſemblage, je les ai ſupprimés. Depuis que la Société des Sciences de Paris a prononcé ſur cette méthode, je n'ai point perdu de vue la poſſibilité d'abréger les diphtongues, ſans inventer de nouveaux ſignes: mais je n'ai rien trouvé de mieux que de les omettre & de déſigner ce retranchement par un point. Cependant je conſeille à ceux qui feront uſage de

cette Tachygraphie, d'écrire les mots en entier ; les ſuppreſſions ne conviennent qu'à des mains pareſſeuſes, ou peu habituées a manier la plume. On n'en doit faire uſage que dans les cas preſſés où l'orateur parleroit avec tant de precipitation que l'oreille pourroit a peine l'entendre

Des Diphtongues oi, oin.

Quelques grammairiens donnent à *oi* le ſon de *oie*, *oué*, *oe*, *oai*, *oua*.

J'ai eté très-long-temps embarraſſé pour peindre cette diphtongue : j'avois adopté la prononciation de *oua*, & je l'écrivois tachygraphiquement ainſi, mais comme *oi* revient très ſouvent, j'ai adopté un ſigne pour le repréſenter, laiſſant à chacun la liberté de le prononcer à ſa manière.

OUIN ſe prononce comme s'il y avoit *ouin*. Voyez à l'article des voyelles comment s'écrit cette diphtongue, & on remarquera que j'ai reuni le *in* a la finale de *ou*.

3°. *Syllabes compoſées d'une conſonne & d'une voyelle.*

Cet article étant le plus eſſentiel de mon ouvrage, je vais entrer dans des développemens plus etendus que ceux que j'ai donnés dans les précédentes éditions de ma méthode.

Je ſuppoſe que celui qui ſe livre à ce genre d'étude, connoiſſe parfaitement les quinze voyelles & les dix-huit conſonnes.

Il ne lui reſtera plus qu'à les réunir, pour repréſenter une ſyllabe ou un mot par un ſeul caractère.

Obſervez que les ſignes tachygraphiques des conſonnes ſont terminés par leur partie inférieure ſur le plein, ſans aucun arrondiſſement, & que les différences qui ſe trouvent entr'eux, ſont déſignées par leur partie ſupérieure : que les voyelles, au contraire, ſont differenciées par la partie inférieure, tandis que la ſupérieure commence ſur le plein.

Ainſi, en réuniſſant à la partie inférieure de la conſonne la ſupérieure de la voyelle, on aura repréſenté une ſyllabe par un ſeul caractère.

Le paradigme qui ſe trouve à la fin de cet ouvrage, preſente les voyelles *a*, *an*, *ai*, *in*, réunies aux conſonnes *b*, *p*, *m*, *f*, &c, en copiant cette table deux fois ſeulement, on ſaiſira parfaitement le méchaniſme des ligatures.

Au côté gauche de cette table, ſont rangées en lignes verticales, entre des lignes tracées horiſontalement, les 19 conſonnes de l'alphabet tachygraphique.

Les voyelles, ou ſons ſimples, ſoumises à l'articulation pour former des ſyllabes ou des mots, ſont rangées, au commencement de ce paradigme, en lignes horizontales entre des lignes verticales.

Remarquez que chacun des ſignes très-variés et très-diſtincts de l'intérieur de la table porte, dans ſa partie ſupérieure, la marque caractériſtique de ſon articulation qui eſt au côté gauche de la table,

et dans ſa partie inferieure, celle de son émission ſimple qui eſt au commencement de la table

Par cette analogie ſimple, il ſuffit de retenir dans ſa mémoire les marques caracteriſtiques de chacun des ſignes d'articulation, et de chacun des signes d'émiſſion de ſon, pour former et reconnoître, ſans équivoque, les ſignes tachygraphiques de toutes les ſyllabes et de tous les mots ſans exception.

Pour rendre plus ſenſible cette explication, je vais me répéter en ajoutant quelques exemples.

Pour écrire la ſyllabe *ba*, il faut ajouter en finiſſant la conſonne *b* la finale de la voyelle *a*.

be	que	de	se
ba	ca	da	sa
ban	kan	dan	san
bai	quai	dai	sai
bin	quin	din	sin
bé	qué	dé	sé
bi	qui	di	si
bo	co	do	so
bon	qu'on	don	son
bou	cou	dou	sou
bu	cu	du	su
bun	qu'un	dun	sun
boi	quoi	doi	soi
bui	qu'ui	dui	sui
boui	quoui	doui	soui

Toutes les conſonnes avant la prononciation de l'e muet, il ſeroit ſuperflu d'y ajouter le ſigne de cette voyelle

La même réunion aura lieu avec les doubles et triples conſonnes.

bra	cla	dra	tra
bran	clan	dran	tran
blin	clin	drin	trin
flon	clon	dron	tron

OBSERVATION.

Lorſque le C aura la prononciation de l's, on employera ce dernier caractere. L's ayant celle du z, on écrira le z : le G ſe prononçant comme un j conſonne, on employera le j : le c avec une cédille s'exprimera par s.

4°. *Syllabes compoſées d'une voyelle et d'une conſonne.*

" La prononciation d'une voyelle ſuivie d'une conſonne n'eſt pas auſſi rapide dans notre langue que celle d'une conſonne ſuivie d'une voyelle ; c'eſt pourquoi j'ai exprimé cette dernière, par ſes ligatures les plus faciles. Quant à l'autre, les conſidérant comme deux ſons détachés, j'écris ſimplement la voyelle et la conſonne.

' J'aurois déſiré que la règle établie pût repréſenter, par un ſeul caractere, une conſonne ſuivie

d'une voyelle, eût également lieu, lorſque la voyelle précéderoit la conſonne, mais, n'ayant pu trouver aſſez de traits ſimples, toutes mes recherches à cet égard ont été inutiles. D'ailleurs, les ſignes s'altèrent par leur jonction, deux rondeurs ſe réduiſent ſouvent à une, & ſe fondent, de-là les equivoques.

La Tachygraphie, dont je donne l'explication, eſt aſſez brève pour ſuivre la vélocité de la parole, ſans être obligé d'avoir recours à des abréviations qui ne ſerviroient qu'à la rendre enigmatique. Je n'ai point perdu de vue la liſibilité, et j'ai compté pour rien une célérité qui ne pourroit avoir lieu qu'au préjudice de la lecture.

C'eſt pourquoi j'ai établi entre les caractères des analogies, quand il s'en eſt trouvé entre les ſons, pour que l'erreur ou la negligence dans la figure d'un ſigne, influe d'autant moins dans la lecture.

5°. *Des doubles et triples conſonnes.*

Elles ſe repréſentent par les caractères des conſonnes N°. 2 ; voyez ce que j'en ai dit à l'article des conſonnes, où leurs réunions ſont préſentées.

DE L'ORTOGRAPHE.

La tachygraphie ne pouvant admettre deux manières d'écrire, le même ſon, la bonne prononciation ſera la règle de l'ortographe.

Beaucoup de mots exigent qu'on deſigne s'ils ſont

au pluriel ou au fingulier Dans ce cas, j'ajouterai au haut du caractère un très-petit s,

leur ⸗	leurs ⸗
homme ⸗	hommes ⸗
dent ⸗	dents ⸗

mais ce caractère devient fuperflu, fi l'article précede ces mots.

Mes recherches fur l'art d'écrire avec celérité, me conduisirent à la connoiſſance du véritable alphabet de la langue françaiſe, j'en ai profité pour donner plus de conſéquence à mon ſyſtême. Les caractères Tachygraphiques n'ayant point de reſſemblance avec ceux de l'écriture vulgaire, j'ai eſſayé de peindre le langage, ſans avoir recours aux règles de l'Etymologie. Il me paroiſſoit important de ſavoir ſi, par la nouvelle méthode, on ne confondroit pas des mots, qui, articulés de la même maniere, ont cependant un ſens différent, et ne s'écrivent pas de même.

Toutes mes tentatives m'ont prouvé qu'il n'y avoit point d'équivoque d'écrire comme on prononce; & que ſi on reconnoit en entendant parler, le poſſeſſif *ses*, du démonſtratif *ces*, & ces deux pronoms de la première, ſeconde & troiſième perſonne du préſent de l'infinitif, *savoir* : je ſais, tu ſais, il ſait, on pouvoit également dans la parole écrite, diſtinguer ces différens mots, quoique repréſentés par le même caractère.

Les conſonnes qui ſe trouvent à la fin des ſyllabes, et qui ne ſe prononcent point, ſeront ſupprimées;

ainſi *dans*, *ſaint*, *grand*. s'écriront comme s'il y avoit *dan*, *sin*, *gran*, mais *danse*, *sainte*, *grande*, où l'*s*. le *t* et le *d* ſe font ſentir, on aura ſoin de les ecrire.

Les mots terminés par un *e* muet à la ſuite d'une voyelle, comme *vue*, *vie*, *épée*. Cet *e* ſera déſigné par le ſigne de la voyelle longue.

vue, ⌒ vie, ⌒ épée. ⌒ ⌒

Toutes les conſonnes ſeront en Tachygraphie du genre maſculin, et ſuivront l'appellation moderne, c'eſt-à dire, qu'elles ſe prononceront *be*, *ke*, *de*, *fe*, & non *bé*, *cé*, *dé*.

DE LA PONCTUATION.

Elle eſt abſolument la même que celle de l'écriture vulgaire, on aura ſoin ſeulement de la bien détacher des mots, pour qu'elle ne ſe confonde pas avec les ſignes Tachygraphiques

DES ABRÉVIATIONS.

On peut faire uſage des abréviations, 1°. dans les adverbes qui ſe terminent en *ment* comme *premièrement*, *communement*, *savamment*, qu'on pourra écrire, comm., premi., ſava.

communément	comm.
premierement	premi.
ſavament	ſava.

2° Dans quelques adverbes. comme *jamais*, *au-*

jourd'hui, *pourquoi*, *combien*, *avec*, &c. dont on n'écrira que la première syllabe.

jamais	ja.
aujourd'hui	auj.
pourquoi	pou.
combien	com.
avec	a.

Pour quelques propoſitions, comme

entre	en.
moyennant	moy.
nonobſtant	nono.
excepté	ex.
malgré	mal.
auprès	aup.
à l'égard	ale

Dans les mots de cinq à ſix ſyllabes, dont on n'ecrira que les deux premières.

extraordinairement	extra.
communication	communi.

La ſyllabe *sion*, qui termine beaucoup de mots, peut être ſupprimée ſans inconvénient, et pour reconnoître cette ſuppreſſion, on placera un point au haut du côté droit du dernier caractère.

motion	mo.
intention	inten.
diviſion	divi.

Et pour indiquer au lecteur qu'il y a une ſuppreſſion de ſyllabe, on ajoutera au dernier caractère un point.

L mouillée revenant très-ſouvent à la fin des

mots, on déſignera cette conſonne par un point au-deſſus du caractere.

EXEMPLE.

fille, ﻝ baal, ـ marſeille ـﻝ

L'r étant très ſouvent finale, je ne l'indique que par un très petit caractère en cette forme.

terre, ﺭ ear, ﺮ ardeur, ﺭ cœur ﺮ

Je pourrois donner encore d'autres exemples d'abréviations, telles que Indien, entretien, où le in eſt exprimé par un point placé un peu au-deſſous de la baſe du caractère

Indien. ﻥ Entretien ﻥ ﻥ ﻥ.

Le dre & le tre terminant auſſi beaucoup de mots, on peut les ſupprimer ſans inconvénient.

tendre. ﺩ	ten. ﺩ
cendre. ﺩ	cen. ﺩ
montre. ﺭ	mon. ﺭ
entre. ﺭ	en. ﺭ

La véritable manière d'abréger eſt de ſupprimer non-ſeulement les lettres inutiles, mais encore les ſyllabes qui peuvent aiſément être ſuppléés. Chacun peut donc ſe former des abréviations à ſa manière, & ſuivant la ſcience qu'il cultive, l'avocat pour les termes de ſa profeſſion; l'etudiant en medecine, botanique, phyſique, &c., les mots techniques de l'art ou de la profeſſion qu'il embraſſe.

Ceux qui écriront ſelon cette méthode, feront, le moins poſſible, uſage des abréviations, elles leur deviendront inutiles, dès qu'ils auront acquis la conſommation. En général, les ſuppreſſions ſont

des moyens ſubſidiaires que je propoſe aux perſonnes dont la main ſe trouverait en retard par la trop grande rapidite de l'orateur.

Je ſuis certain que celui qui auroit acquis, dans ce genre d'écrire, la même conſommation qu'il pourroit avoir dans l'ecriture ordinaire, qu'il ecriroit plus vite que la parole, par la raiſon que, dans la Tachygraphie, on ſupprime plus des trois quarts des lettres & la moitié des mouvemens de chacune de ces lettres.

CONCLUSION.

La Tachygraphie que je préſente au public, eſt le réſultat des combinaiſons qui ont été faites en 1786 & 1787, ſous les yeux de l'académie des ſciences de Paris. Je n'ai rien négligé pour la rendre intelligible, en multipliant les exemples; j'ai cherché à prévenir les difficultés. Le rapport des commiſſaires fait connoître dans le plus grand détail la théorie de cet art; on peut le lire dans l'hiſtoire de l'académie des ſciences de Paris, année 1787.

Nota. Comme on perd beaucoup de temps à prendre de l'encre lorſqu'on écrit, j'ai imaginé une plume ſans fin qui n'a rien de commun avec celles qu'on connoit, & qui fournit pendant long-temps l'encre. Cette découverte convient beaucoup au Tachygraphe, elle eſt en quelque ſorte l'outil indiſpenſable de cet art.

De l'Imprimerie de la veuve Potier de Lille, rue Favart, N.° 5, en face de la rue Gretry.